

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU LUNDI 15 JUIN 2020 A 15H00

PRESENTS : Sylvie BLANC, Angélique EULOGE, Marie-Magdeleine ESCUYER, Geneviève FONTIN, Patricia GALANTINI, Cécile MARTINEAU, Gérard MICHEL, Annie SOUSSIEUX.

ABSENTS EXCUSES : Michel LAUFERON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Cécile MARTINEAU

La séance est ouverte à 15H00 sous la présidence de Madame Angélique EULOGE.

Elle a procédé à l'installation du nouveau conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Salignac.

ELECTION DE LA VICE-PRESIDENTE DU C.C.A.S DE SALIGNAC

Conformément à l'article L. 123-6 du code de l'action sociale et des familles, Madame la présidente, informe le conseil d'administration, qu'il doit élire un vice-président.

Madame Cécile MARTINEAU s'est portée candidate.

L'élection se déroule au scrutin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 8
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 8
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés 8

Madame Cécile MARTINEAU, a obtenu 8 voix et a été proclamée Vice-Présidente du CCAS de Salignac.

COMPTES DE GESTION 2019

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité le compte de gestion 2019 dressé par le Receveur pour le budget CCAS.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité le compte administratif 2019 du budget 2019 dressé par Madame Chantal CHAIX, présidente du CCAS pour la période 2019.

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2019

Le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, l'affectation du résultat suivant :

- Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2018 était de + 2 118.42 €
- Résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 est de + 1 857.72 €
- Résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 du budget Activités des Ainés repris par le budget CCAS 2020, conformément à la délibération du conseil municipal 25/2019 + 980.33 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2019 est de + 4 956.47 €

Affecté :

- section fonctionnement (compte 002) + 4 956.47 €

VOTE DU BUDGETS PRIMITIFS 2020

Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Prévisions budgétaires 2019	19 918.42 €
Réalisations 2019	8 334.28 €
Propositions BP 2020	12 356.47 €

Adoption du budget primitif 2020 à l'unanimité.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2020

Les subventions suivantes sont octroyées

- Association LIGUE CONTRE LE CANCER – Digne-les-Bains	200.00 €
- ADMR – Volonne	100.00 €
- Secours Populaire Français – Digne-les-Bains	50.00 €
- Secours Catholique – Manosque	100.00 €
- Association Point Rencontre – Château-Arnoux	100.00 €
- Association Départementale des RESTAURANTS du CŒUR– Les Mées	100.00 €
- Croix-Rouge française – Digne-les-Bains	50.00 €
TOTAL	700.00 €
- Fonds de solidarité pour le logement (F.S.L.)	
0.61 € x 655 habitants	399.55 €

PROJETS POUR L'ANNÉE 2020

- Prévoir une sortie en septembre ou octobre, se renseigner sur le lieu, les moyens de transports et voir pour une demande de participation.
- Confection des colis de noël pour les personnes âgées par les membres du CCAS avec des produits locaux et demande d'un comparatif du nombre de personnes en fonction de l'âge d'attribution des colis.
- Un repas de fin d'année est envisagé. Il faudra fixer la date, le lieu et se renseigner sur une animation. Demande d'un comparatif du nombre de personnes en fonction de l'âge.

Une prochaine réunion est fixée au vendredi 24 juillet 2020 à 15H45 pour la mise en place de ces projets.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée vers 17H15.